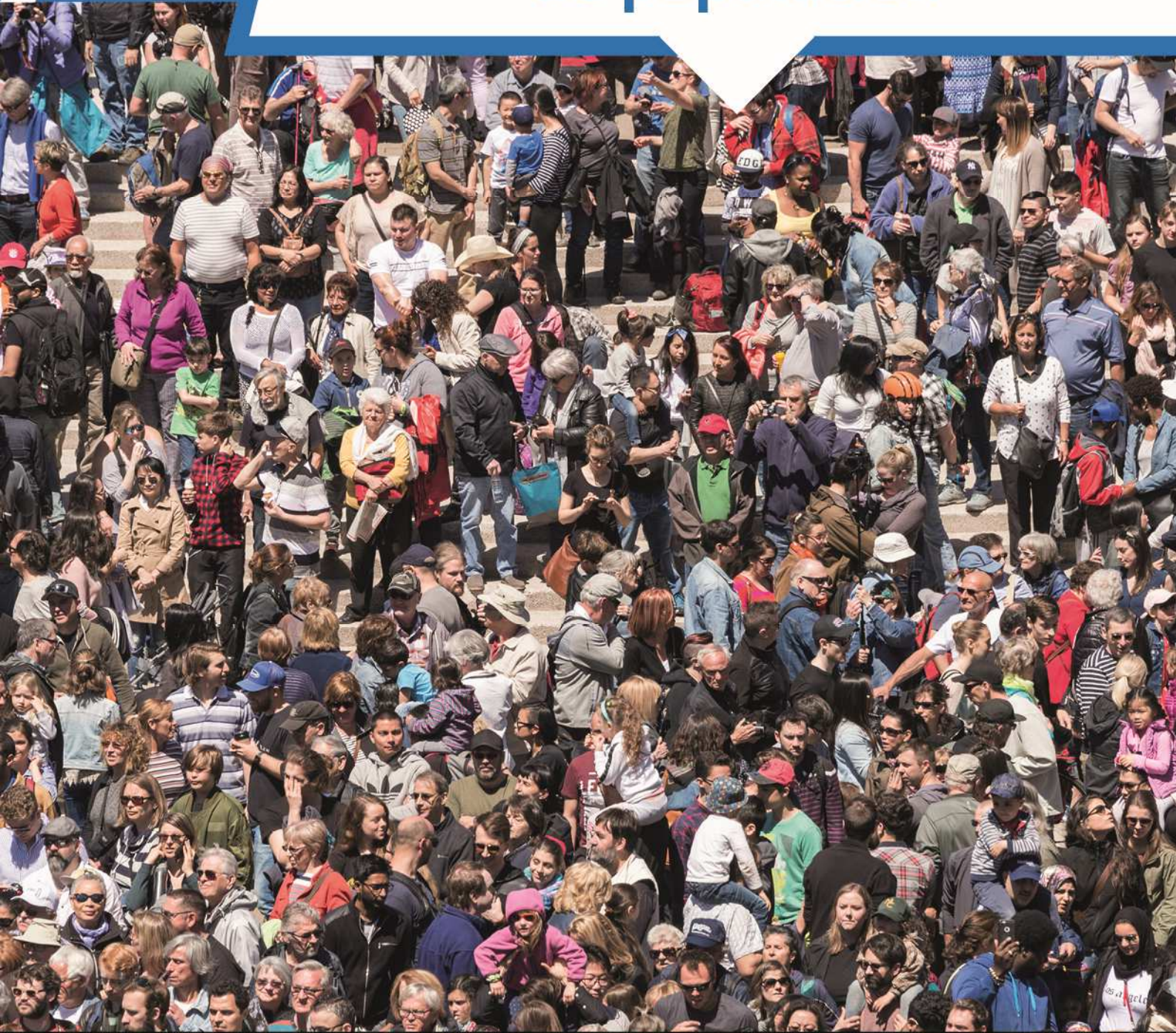


LES SEINE-ET-MARNAIS :

Démographie et dynamiques de population

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



DÉMOGRAPHIE

NOVEMBRE 2019

Un territoire « trait d'union » entre le cœur de l'agglomération parisienne et les espaces à l'est de la région Ile-de-France	P. 4-5
Dans le top 10 des départements français les plus peuplés mais aussi le moins dense de la région	P. 6-7
Une croissance démographique qui ralentit mais qui reste la plus forte d'Ile-de-France	P. 8-9
Une population vieillissante mais des jeunes toujours aussi présents	P. 10-11
Une natalité forte et des mères jeunes	P. 12-13
Un département qui reste attractif malgré un déclin du solde migratoire	P. 14-15
D'ici 2050, une population qui continuerait à croître et à vieillir	P. 16-17

Constituant 50 % de l'Ile-de-France, la Seine-et-Marne est un territoire en constante évolution sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs comme l'urbanisation, le développement des transports ou encore la création de nouvelles agglomérations.

Cette transformation s'accompagne par ailleurs d'une dynamique démographique très forte qui démontre l'attractivité de la Seine-et-Marne. L'augmentation continue de la natalité prouve en effet que les ménages qui s'y installent le font de manière durable, séduits par la qualité de vie proposée. De même, la Seine-et-Marne est le seul département francilien à accueillir plus de population qu'à en perdre.

En tant qu'échelon de proximité et garant des solidarités humaines et territoriales, le Département a à cœur d'accompagner cette évolution à travers son rôle d'aménageur et d'ensemblier des territoires dans toute leur diversité, mais également à travers sa capacité à penser la Seine-et-Marne de demain grâce à une connaissance fine de ses évolutions sociales et démographiques.

C'est tout l'objet de cette publication produite par l'Observatoire du Conseil départemental qui propose ici un éclairage scientifique permettant de comprendre les dynamiques de populations existantes et d'appréhender la diversité des enjeux territoriaux de la Seine-et-Marne. Du Livre blanc à la prospective, le Département est prêt à assumer sa responsabilité.

Patrick Septiers
Président
du Département
de Seine-et-Marne



Département atypique en Ile-de-France avec **un territoire s'étendant sur plus de de 5 900 km²**, la Seine-et-Marne représente **la moitié de la superficie de la région**. Il s'agit du département détenant le plus grand nombre de départements limitrophes situés dans cinq régions différentes (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Essonne, Val-d'Oise, Aisne, Oise, Marne, Aube, Yonne et Loiret). La Seine-et-Marne est totalement intégrée au cœur des réseaux d'échanges franciliens et européens puisque le territoire bénéficie de nombreux **atouts en termes de mobilité** (un aéroport international, une dizaine d'aérodromes, deux gares TGV, des autoroutes structurantes et un potentiel pour le fret fluvial).

Marqué par une succession de plateaux entrecoupés de vallées, le territoire seine-et-marnais est constitué de **trois ensembles naturels majeurs** :

- Au Nord, autour de Meaux, les régions de l'Auxois, de la Goële et du Multien ;
- Au Centre, le secteur Brie-Montois aux alentours de Melun et de Provins ;
- Au Sud, le secteur du Gâtinais près de Nemours.

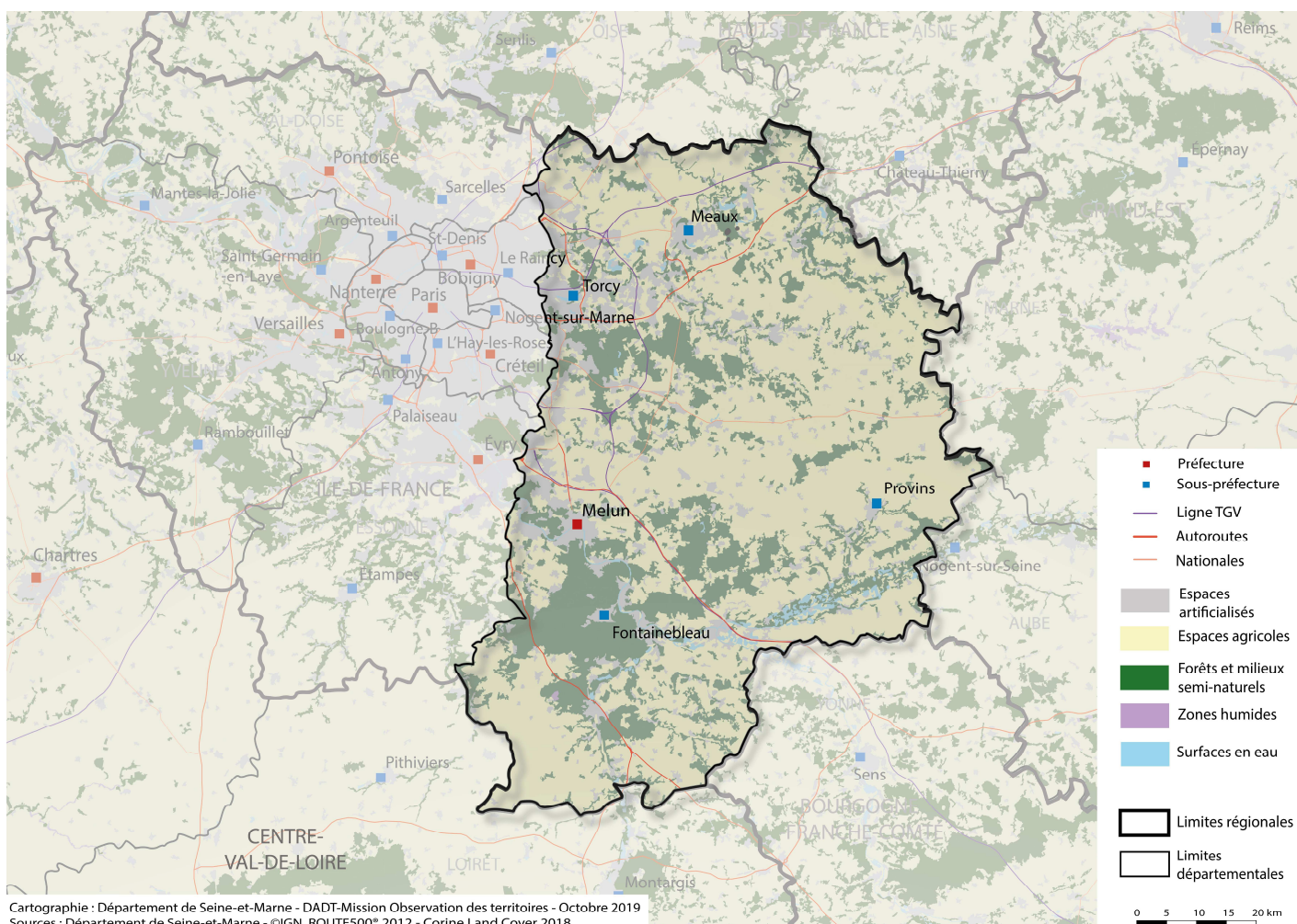
Les espaces agricoles occupent une grande place dans le département, représentant 59 % du territoire départemental (50 % en région Ile-de-France). Ces trente dernières années, la progression de l'urbanisation en lien avec le desserrement de l'agglomération parisienne a contribué à la diminution des espaces agricoles et forestiers sur le territoire départemental. Les forêts représentent quant à elle près d'un quart de la superficie du département (24 %, chiffre identique à la moyenne francilienne).

Administrativement, au 1er janvier 2019, la Seine-et-Marne est organisée autour de :

- **507 communes**, Melun étant la préfecture, Torcy, Meaux, Provins et Fontainebleau étant les sous-préfectures ;
- **23 cantons** dont 5 arrondissements ;
- **24 intercommunalités** à fiscalité propre (communautés de communes et communautés d'agglomération).

Une large partie Ouest du territoire, à l'interface de la Métropole du Grand Paris, concentre une part importante de la population seine-et-marnaise et est donc davantage urbanisée. S'en suit alors un peuplement plus diffus en allant vers l'Est autour des cours d'eau structurants que sont la Marne au Nord et la Seine au Sud.

Typologie des différents espaces en Seine-et-Marne



Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre au 1er janvier 2019 (communautés de communes, communautés d'agglomération)



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - Mission Observation des Territoires Janvier 2019
Sources : Département de Seine-et-Marne - DADT

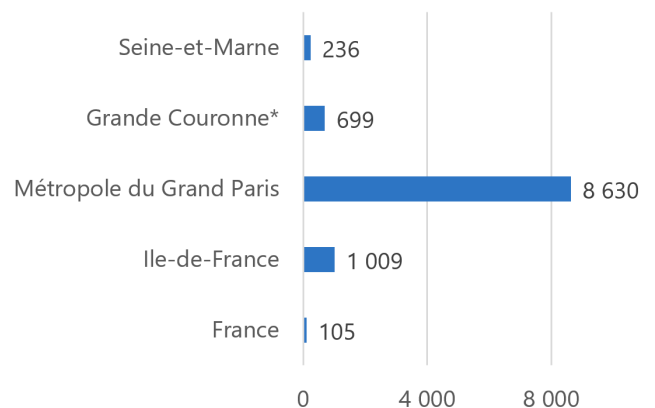


Classement des départements de France (hors DOM-TOM) selon leur population en 2016

Classement	Département	Population en 2016
1er	Nord	2 603 723
2ème	Paris	2 190 327
3ème	Bouches-du-Rhône	2 019 717
4ème	Rhône	1 835 903
5ème	Seine-Saint-Denis	1 606 660
6ème	Hauts-de-Seine	1 603 268
7ème	Gironde	1 566 679
8ème	Pas-de-Calais	1 470 725
9ème	Yvelines	1 431 808
10ème	Seine-et-Marne	1 397 665
11ème	Loire-Atlantique	1 380 852
...
95ème	Creuse	119 502
96ème	Lozère	76 422

Sources : INSEE-RP 2016

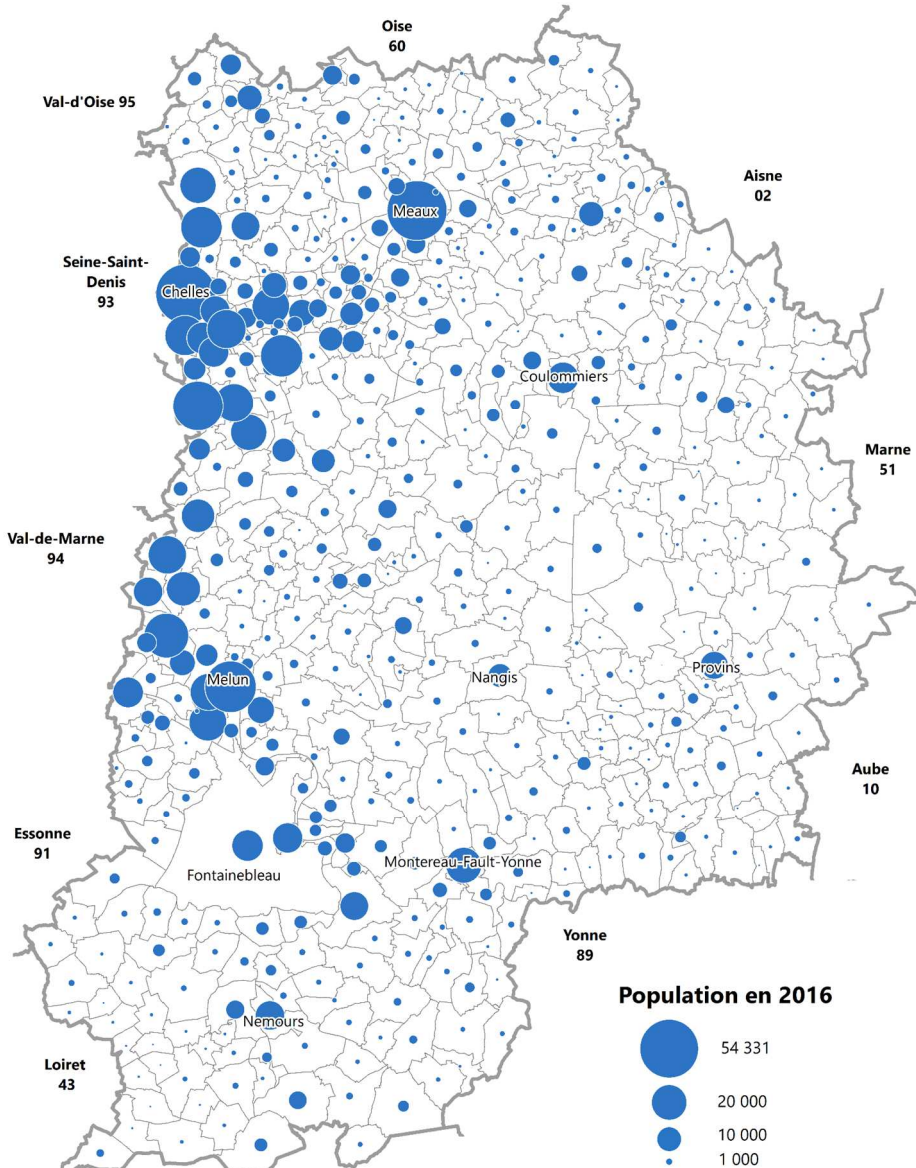
Densité moyenne de population en 2016 (habitants/km²)



Sources : INSEE-RP 2016

* Grande Couronne : Yvelines, Essonne, Val-d'Oise (excepté les 6 communes d'Essonne et la commune du Val-d'Oise appartenant à la Métropole du Grand Paris)

Population par commune en Seine-et-Marne en 2016



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - D.Asselin / A.Arsaye - OCTOBRE 2019
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG / INSEE - RP 2016

10ème département de France et 5ème d'Ile-de-France, la Seine-et-Marne compte au 1er janvier 2016 **1 397 665** habitants. Le département a gagné une place au classement national depuis le recensement de 2009.

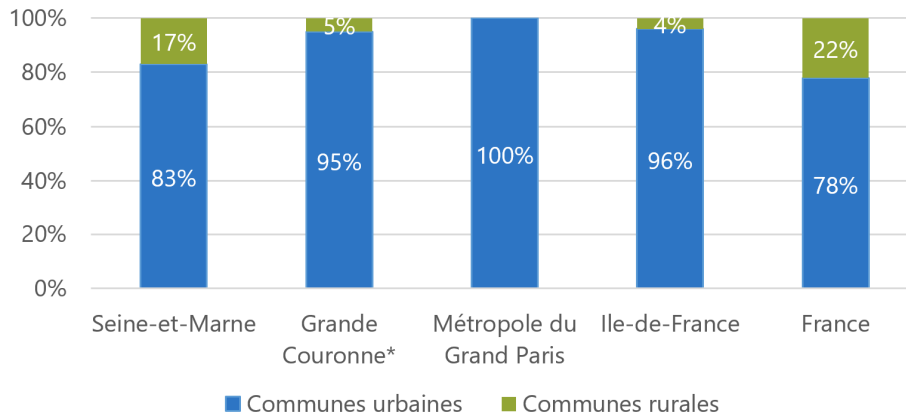
La Seine-et-Marne est **le département le moins densément peuplé d'Ile-de-France** : en 2016, 17% de Seine-et-Marnais habitent dans une commune rurale. Ces communes représentent 69% de la superficie du département.

Le département est également caractérisé par une **répartition inégale de sa population**. 83% des Seine-et-Marnais habitent sur moins du tiers de la superficie du département, en particulier sur la frange Ouest du territoire.

La Seine-et-Marne regroupe à elle-seule 40% des communes franciliennes. **Ces villes sont en moyenne plus petites** que dans les autres départements de la région (2 756 habitants en moyenne en 2016 contre 9 556 pour la moyenne régionale).

©Département de Seine-et-Marne - 2019

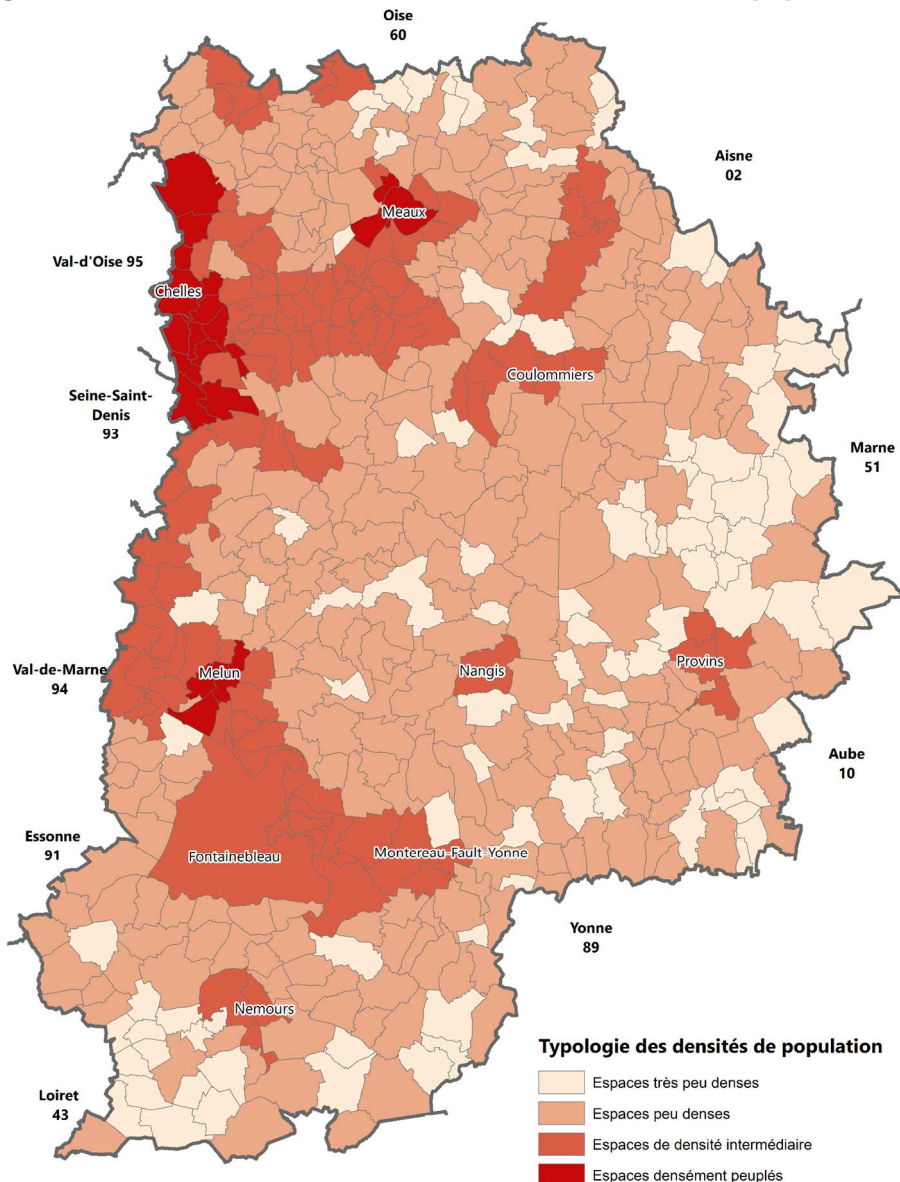
Part des habitants vivant dans des communes urbaines et rurales en 2016



Sources : INSEE-RP 2016

* Grande Couronne : Yvelines, Essonne, Val-d'Oise (excepté les 6 communes d'Essonne et la commune du Val-d'Oise appartenant à la Métropole du Grand Paris)

Typologie des communes seino-marnaises selon leur densité de population en 2016



Communes rurales et urbaines :
Selon l'INSEE, **une commune rurale est une commune n'appartenant pas à une unité urbaine** (= une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres). **Les communes de l'unité urbaine sont alors dites urbaines.**

Typologie des densités de population :
Deux communes aux superficies différentes peuvent apparaître comme densément peuplées ou non, alors qu'elles comptent le même nombre d'habitants. Pour dépasser ce biais analytique, l'INSEE et Eurostat ont développé la **"grille communale de densité"** qui prend en compte la population communale et sa répartition dans l'espace en s'appuyant sur la distribution de la population sur des carreaux de 1km de côté et en repérant l'importance des zones agglomérées. Cette technique **permet d'analyser plus finement les territoires les moins denses**. Par exemple, les communes "très peu denses" comptent une majorité de carreaux regroupant moins de 25 habitants par km² et avec une population communale inférieure à 300 habitants.

Classement des départements de France (hors DOM-TOM) selon leur taux d'évolution annuel moyen de 1968 à 2016

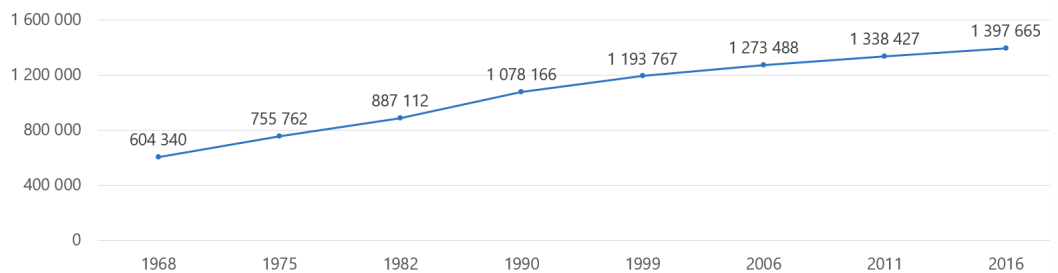
Classement	Département	Taux d'évolution annuel moyen 1968-2016	Evolution entre 1968 et 2016 en nb d'habitants
1er	Seine-et-Marne	1,76%	793 325
2ème	Haute-Savoie	1,57%	422 866
3ème	Haute-Garonne	1,40%	657 471
4ème	Hérault	1,36%	541 084
5ème	Essonne	1,36%	614 005
...
95ème	Haute-Marne	-0,39%	-36 256
96ème	Creuse	-0,57%	-37 374

Sources : INSEE - RP 1968-2016

Sur une période longue (près de 50 ans), la **croissance démographique de la Seine-et-Marne est la plus forte de France métropolitaine**. En moyenne, la population y a crû de 1,76% par an. Ainsi, le département compte en 2016 793 325 habitants de plus qu'en 1968, soit **une population qui a plus que doublé en un demi-siècle**.

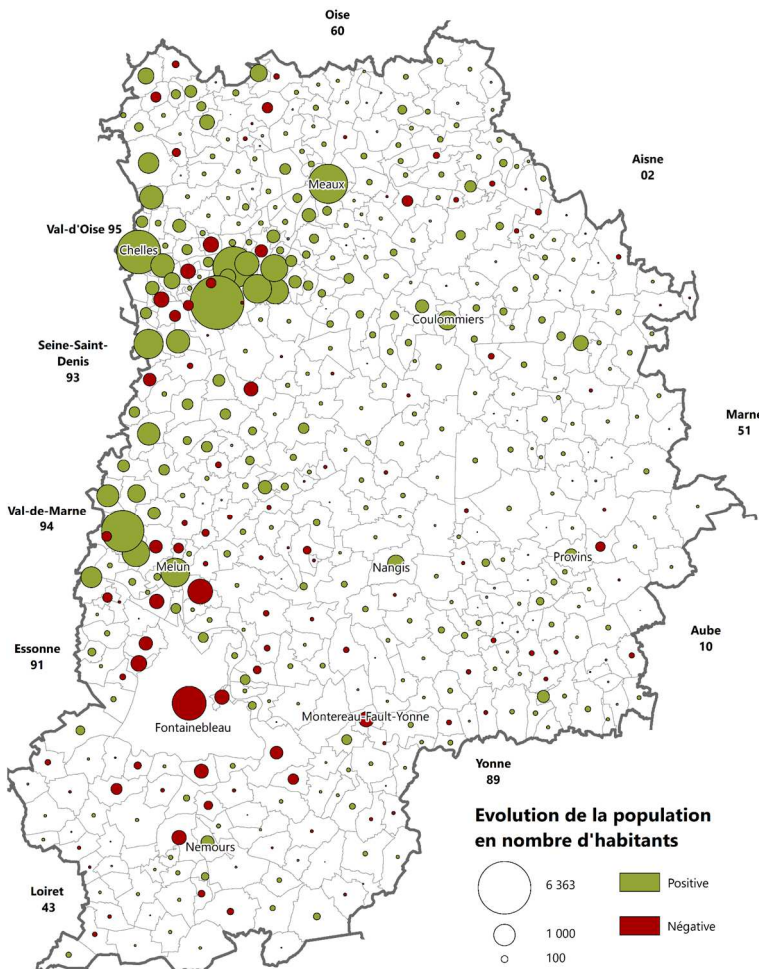
Même si **depuis les années 1960, la croissance démographique ralentit, elle reste toujours forte**. Entre 2011 et 2016, la population seine-et-marnaise a encore augmenté de 0,9% en moyenne par an et reste supérieure à la moyenne régionale (+0,4%) et aux autres départements de Grande Couronne (+0,6%).

Evolution du nombre d'habitants en Seine-et-Marne entre 1968 et 2016



Sources : INSEE - RP 1968-2016

Evolution de la population seine-et-marnaise par commune entre 2006 et 2011



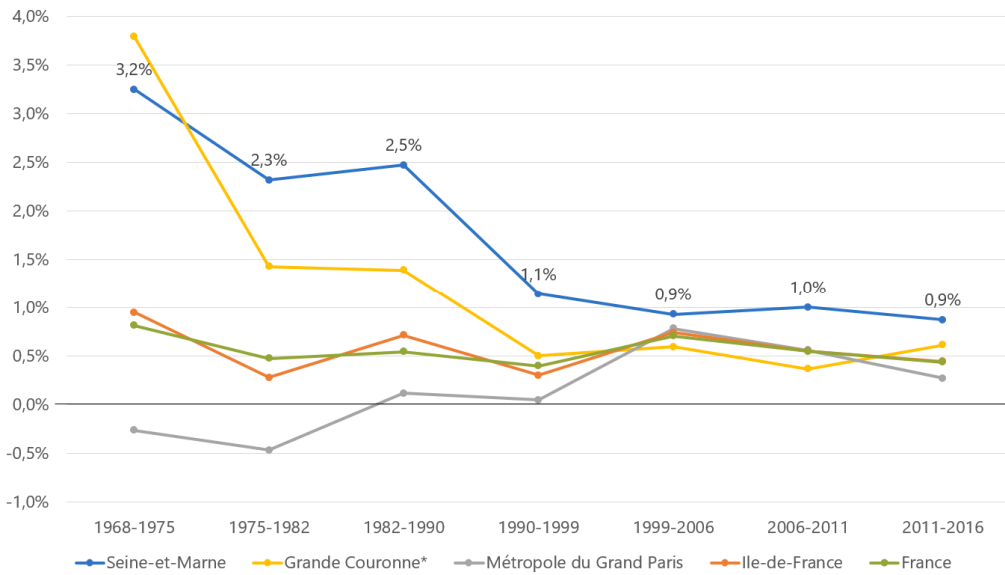
Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DSIN - D.Asselin / A.Arsault - OCTOBRE 2019
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG / INSEE - RP 2016

Ce ralentissement est notamment lié à la **diminution du solde migratoire**. La croissance démographique est ainsi depuis les années 1990 assurée essentiellement par un **solde naturel positif lié à un fort excédent des naissances** sur les décès dans le département.

Cette croissance n'est pas uniforme sur le territoire seine-et-marnais. Celle-ci se concentre sur l'Ouest, déjà la zone la plus densément peuplée, en particulier autour des villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Sénart. Il s'agit en effet des territoires où le maillage des réseaux de transport est le plus dense et où sont programmées de nombreuses opérations de logements neufs. Pour autant, les autres grandes villes du département, comme Meaux, Melun, Coulommiers ou Montereau sont également dynamiques. Il est à noter que c'est dans le Sud du département que les communes perdant des habitants sont les plus nombreuses.

Les communes dont la population diminue se révèlent de plus en plus nombreuses : 23% des communes du département, soit 117 communes ont vu leur nombre d'habitants diminuer entre 2006 et 2011 contre 30%, soit 152 communes sur la période 2011-2016. Cependant, ces communes déficitaires perdent de moins en moins d'habitants : 6 705 habitants en moins pour ces communes sur la période 2006-2011 contre 6 319 pour la période 2011-2016.

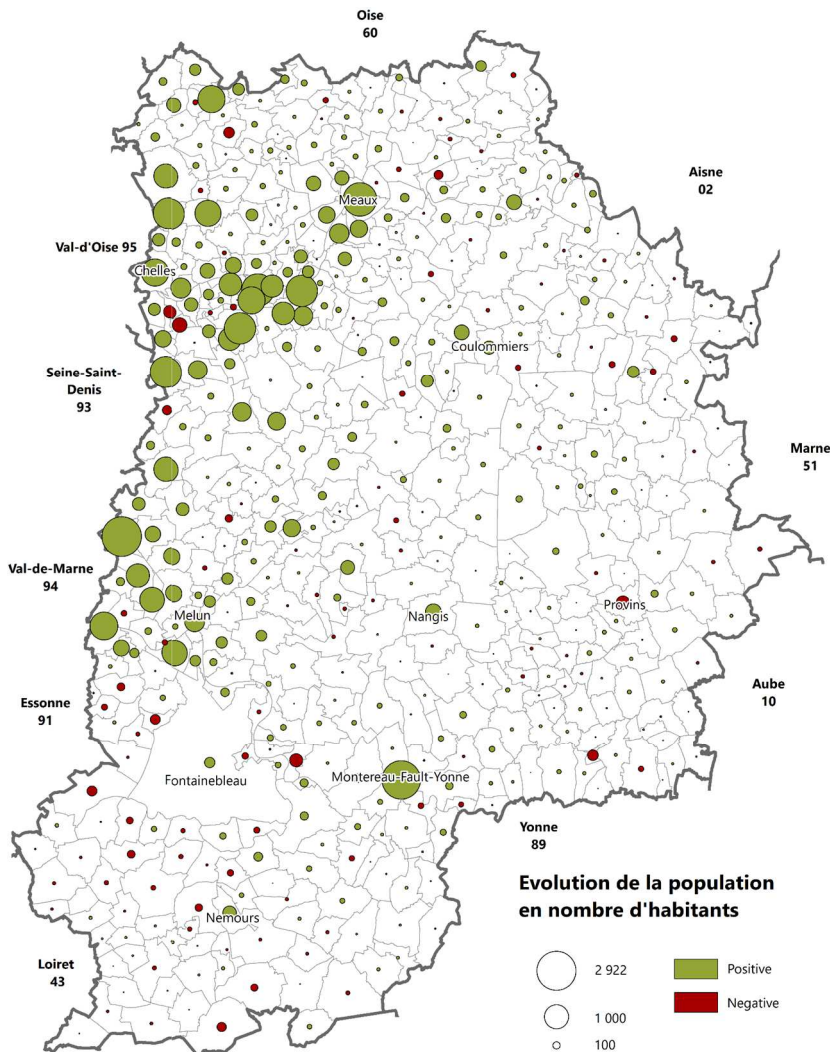
Taux d'évolution annuel moyen entre chaque recensement de 1968 à 2016



Sources : INSEE - RP 1968-2016

* Grande Couronne : Yvelines, Essonne, Val-d'Oise (excepté les 6 communes d'Essonne et la commune du Val-d'Oise appartenant à la Métropole du Grand Paris)

Evolution de la population seine-et-marnaise par commune entre 2011 et 2016



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DSIN - D.Asselin / A.Arsayé - OCTOBRE 2019
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG / INSEE - RP 2016

2 composantes expliquent les évolutions de la population sur un territoire :

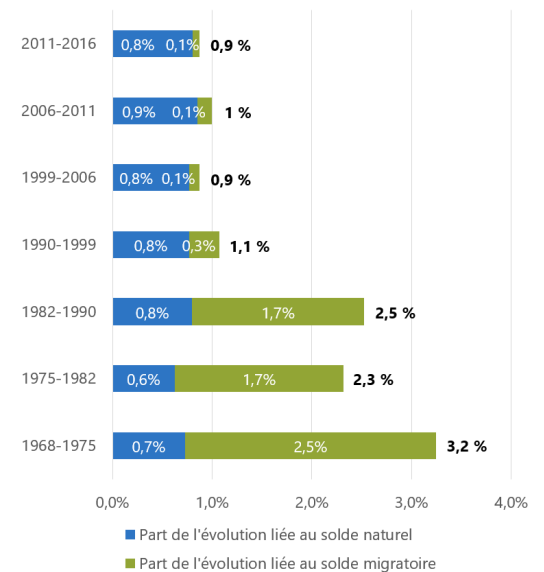
- Le solde naturel :

Le solde naturel est la **différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès** sur une période donnée.

- Le solde migratoire :

Le solde migratoire est la **différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et le nombre de personnes sorties** sur une période donnée.

Taux d'évolution annuel moyen en Seine-et-Marne de 1968 à 2016 et part de l'évolution liée aux soldes naturel et migratoire



Sources : INSEE - RP 1968-2016

Classement des départements de France (hors DOM-TOM) selon leur part des moins de 20 ans en 2016

Classement	Département	Part des moins de 20 ans en 2016
1er	Seine-Saint-Denis	28,9%
2ème	Val-d'Oise	28,5%
3ème	Seine-et-Marne	28,0%
4ème	Essonne	27,4%
5ème	Yvelines	27,0%
...
95ème	Cantal	19,1%
96ème	Creuse	18,4%

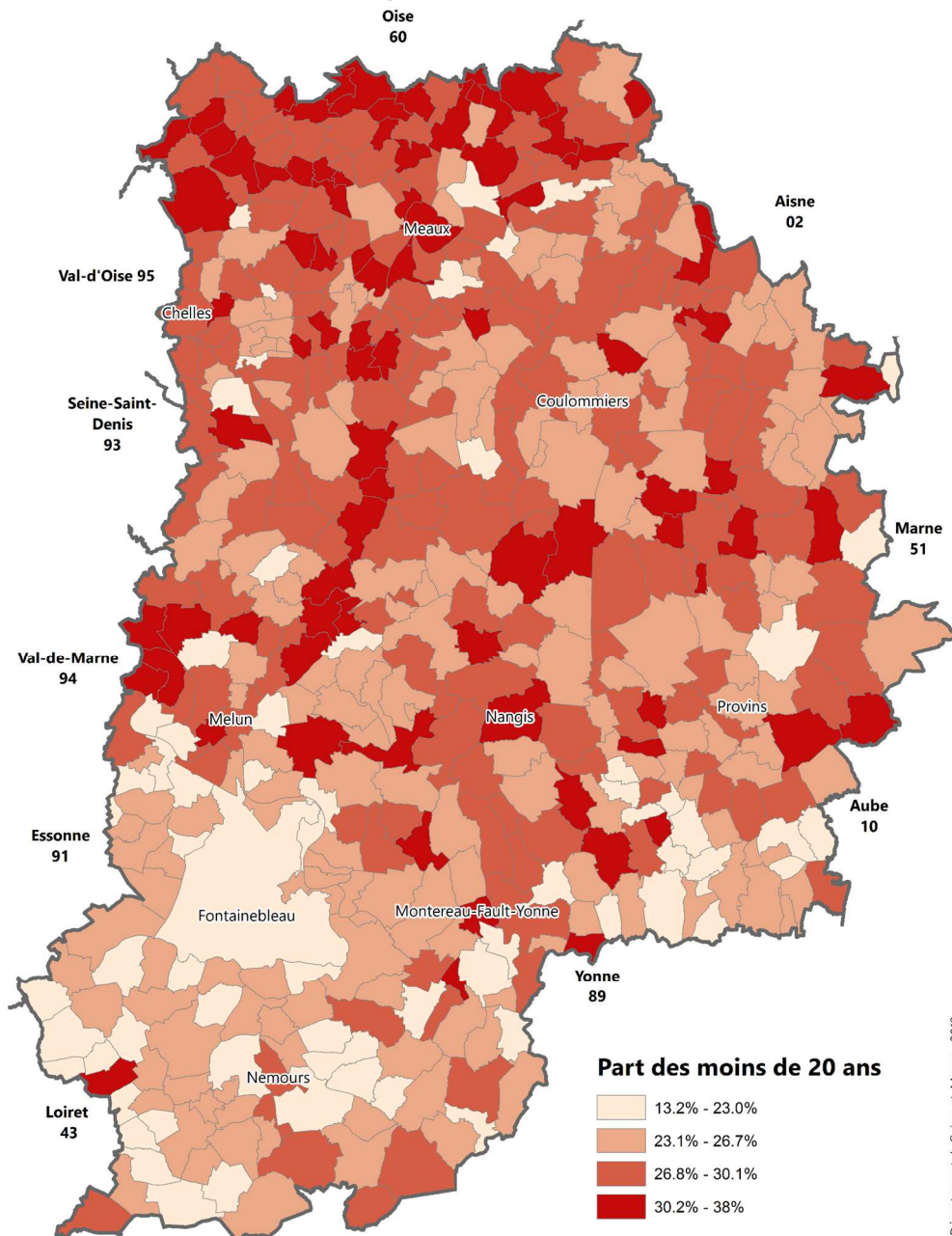
Sources : INSEE - RP 2016

Classement des départements de France (hors DOM-TOM) selon leur part des plus de 60 ans en 2016

Classement	Département	Part des plus de 60 ans en 2016
1er	Creuse	37,4%
2ème	Lot	36,4%
...
92ème	Hauts-de-Seine	19,7%
93ème	Essonne	19,6%
94ème	Seine-et-Marne	19,0%
95ème	Val-d'Oise	18,3%
96ème	Seine-Saint-Denis	16,5%

Sources : INSEE - RP 2016

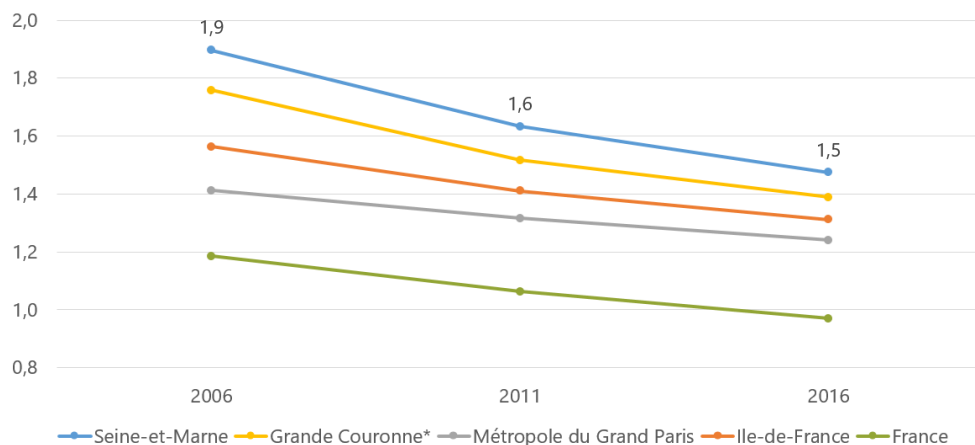
Part des moins de 20 ans par commune seine-et-marnaise en 2016



©Département de Seine-et-Marne - 2019



Evolution de l'indice de jeunesse de 2006 à 2016



Sources : INSEE - RP 2016

* Grande Couronne : Yvelines, Essonne, Val-d'Oise (excepté les 6 communes d'Essonne et la commune du Val-d'Oise appartenant à la Métropole du Grand Paris)

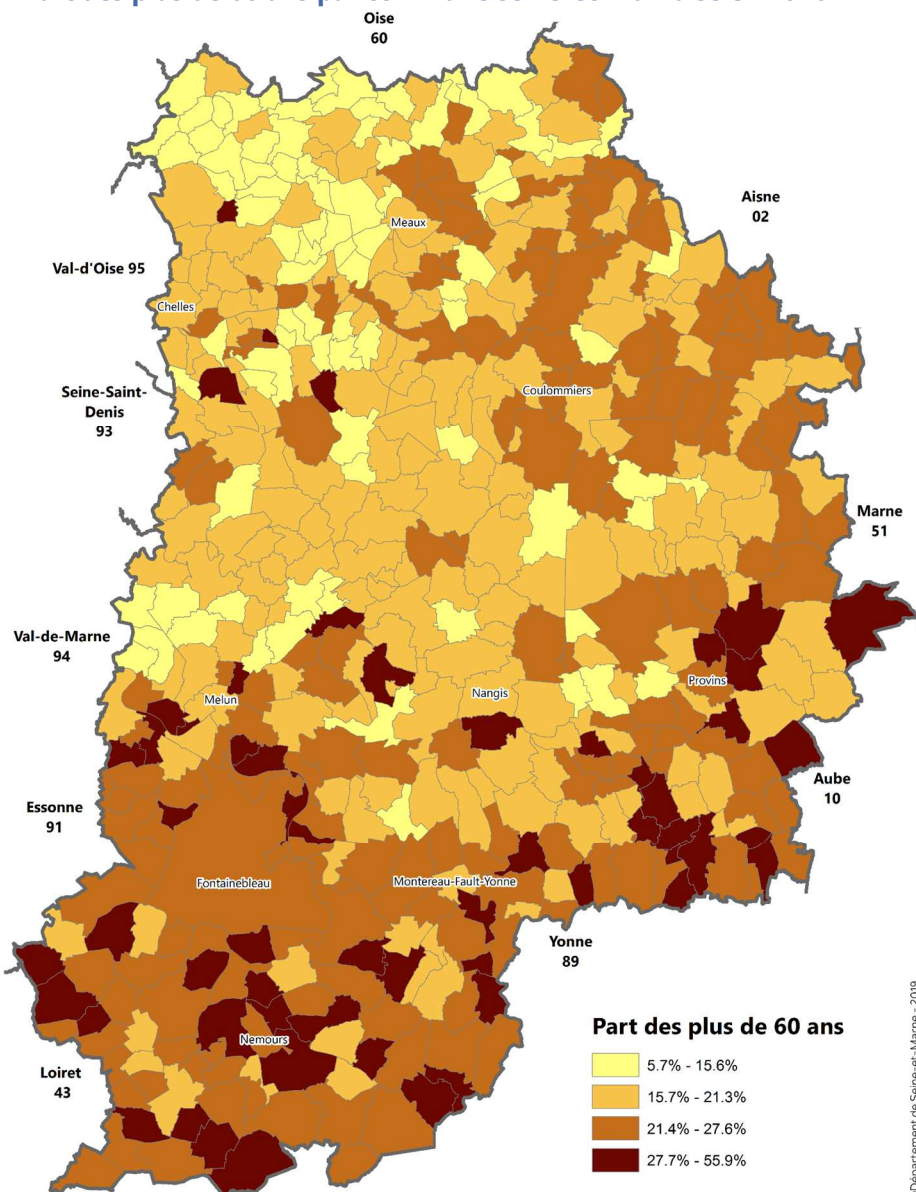
Indice de jeunesse :

L'indice de jeunesse est le **rapport** entre la **population âgée de moins de 20 ans** sur celle de plus de 60 ans.

Si l'indice est supérieur à 1, alors on compte davantage de moins de 20 ans que de plus de 60 ans : la population est considérée comme "jeune".

Si l'indice est inférieur à 1, alors on compte davantage de plus de 60 ans que de moins de 20 ans : la population est considérée comme "âgée".

Part des plus de 60 ans par commune seine-et-marnaise en 2016



©Département de Seine-et-Marne - 2019

Cartographie : Département de Seine-et-Marne - D.Asselin / A.Arsaye - OCTOBRE 2019
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG / INSEE - RP 2016

La population seine-et-marnaise est jeune. Avec 28% de moins de 20 ans en 2016, le département est le 3ème de France métropolitaine. Il s'agit d'une caractéristique propre à la région Ile-de-France. En effet, les 5 premiers départements de ce classement sont franciliens.

A l'inverse, la part des plus de 60 ans est très faible dans le département, en se situant à la 94ème place sur 96 en France métropolitaine.

Mais l'écart tend à se réduire entre population jeune et âgée. Le vieillissement global de la population qui touche la plupart des pays occidentaux est également visible en Seine-et-Marne : l'indice de jeunesse du territoire tend à diminuer et à se rapprocher de la moyenne régionale.

Pourtant, la Seine-et-Marne reste jeune : entre 2006 et 2016, la part des moins de 20 ans a seulement reculé de 0,6 points. C'est la part des plus de 60 ans, qui, elle, a augmenté fortement : +3,9 points sur cette même période.

Pour schématiser la répartition de la population seine-et-marnaise par âge, on peut distinguer une **ligne allant de Melun à Provins** au Sud de laquelle les plus de 60 ans sont plus nombreux, alors qu'au Nord, les jeunes y sont surreprésentés.

Classement des départements de France (hors DOM-TOM) selon leur taux brut de natalité annuel moyen entre 2011 et 2016

Classement	Département	Taux brut de natalité annuel moyen entre 2011-2016	Nb de naissances en 2016
1er	Seine-Saint-Denis	18,5‰	29 065
2ème	Val-d'Oise	16,4‰	19 676
3ème	Val-de-Marne	15,6‰	20 639
4ème	Hauts-de-Seine	15,5‰	23 830
5ème	Essonne	15,0‰	18 603
6ème	Rhône	14,8‰	26 121
7ème	Seine-et-Marne	14,4‰	18 867
8ème	Nord	13,9‰	33 501
...
95ème	Lot	7,9‰	1 277
96ème	Creuse	7,6‰	822

Sources : INSEE - RP et Etat Civil 2016

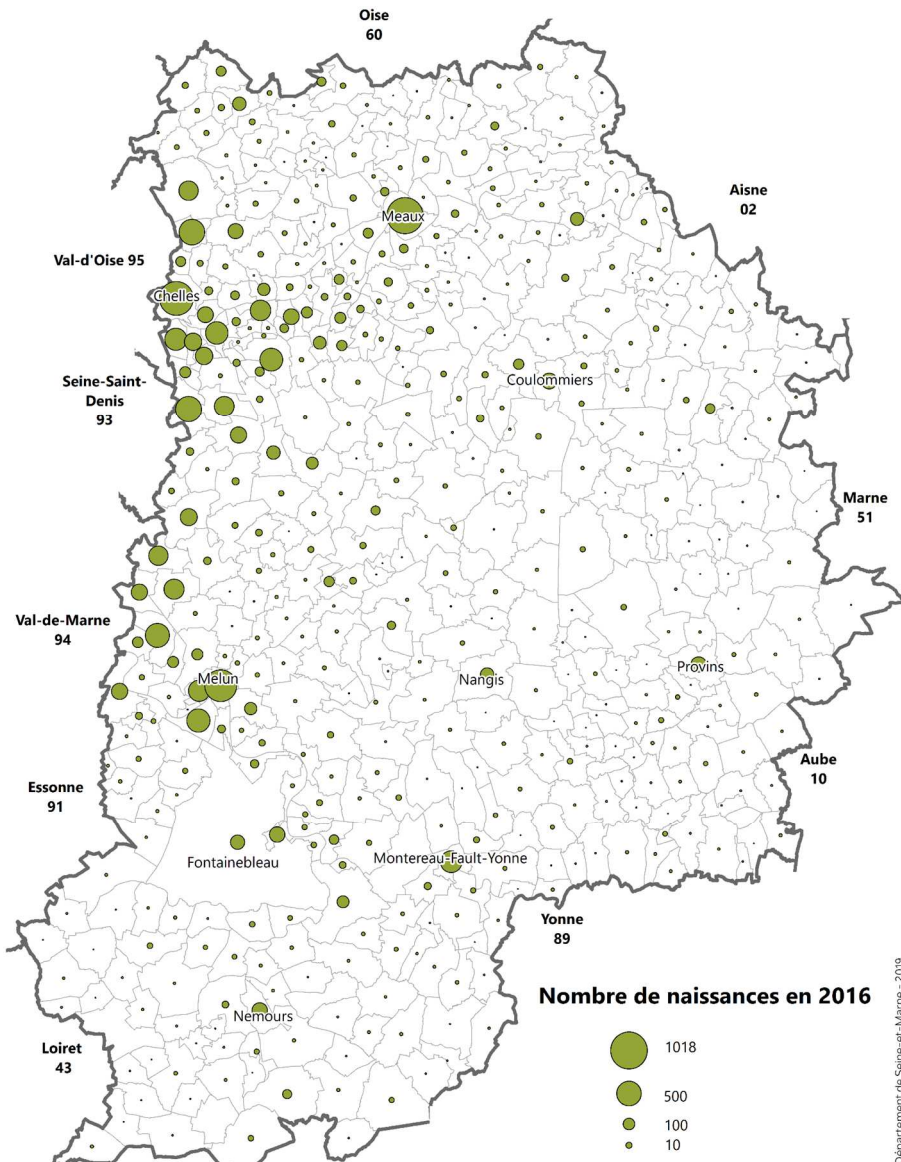
Taux brut de natalité :

Le taux brut de natalité est le **rapport du nombre de naissances vivantes de l'année sur la population totale de l'année.**

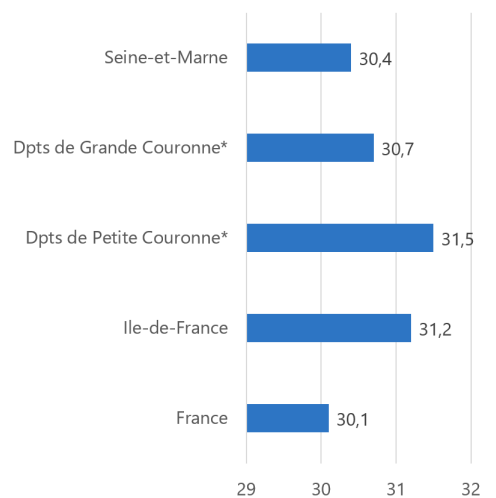
Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF) :

L'indicateur conjoncturel de fécondité **mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie**, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Il s'agit donc d'un **indicateur synthétique** à partir d'un nombre de naissances sur une année donnée, ce qui **ne peut pas présager de manière certaine du nombre d'enfants qu'aura chaque femme dans l'avenir.**

Nombre de naissances par commune seine-et-marnaise en 2016



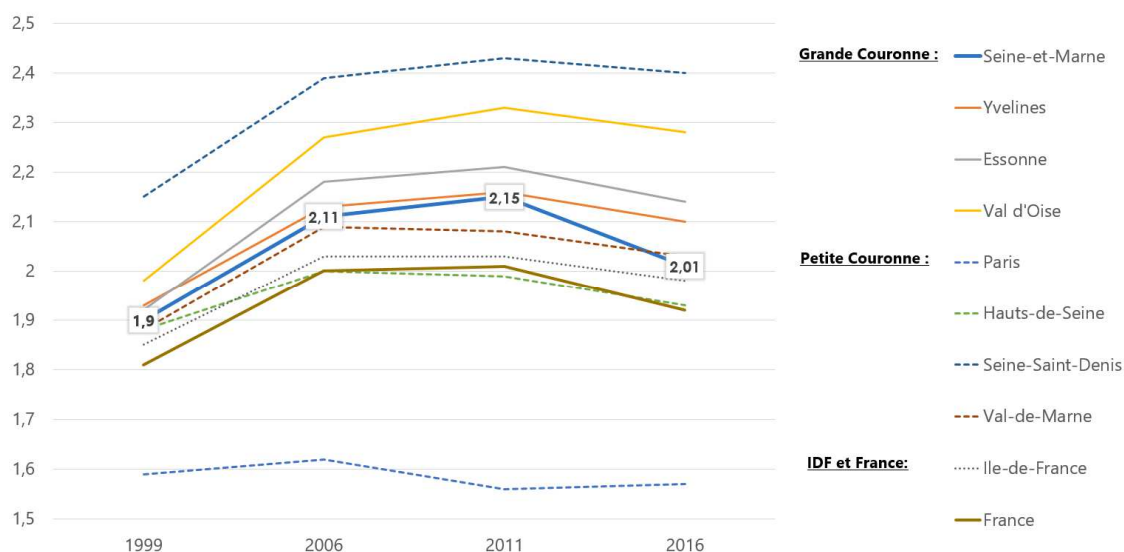
Age moyen des mères à la naissance en 2016



Sources : INSEE - Etat Civil 2016

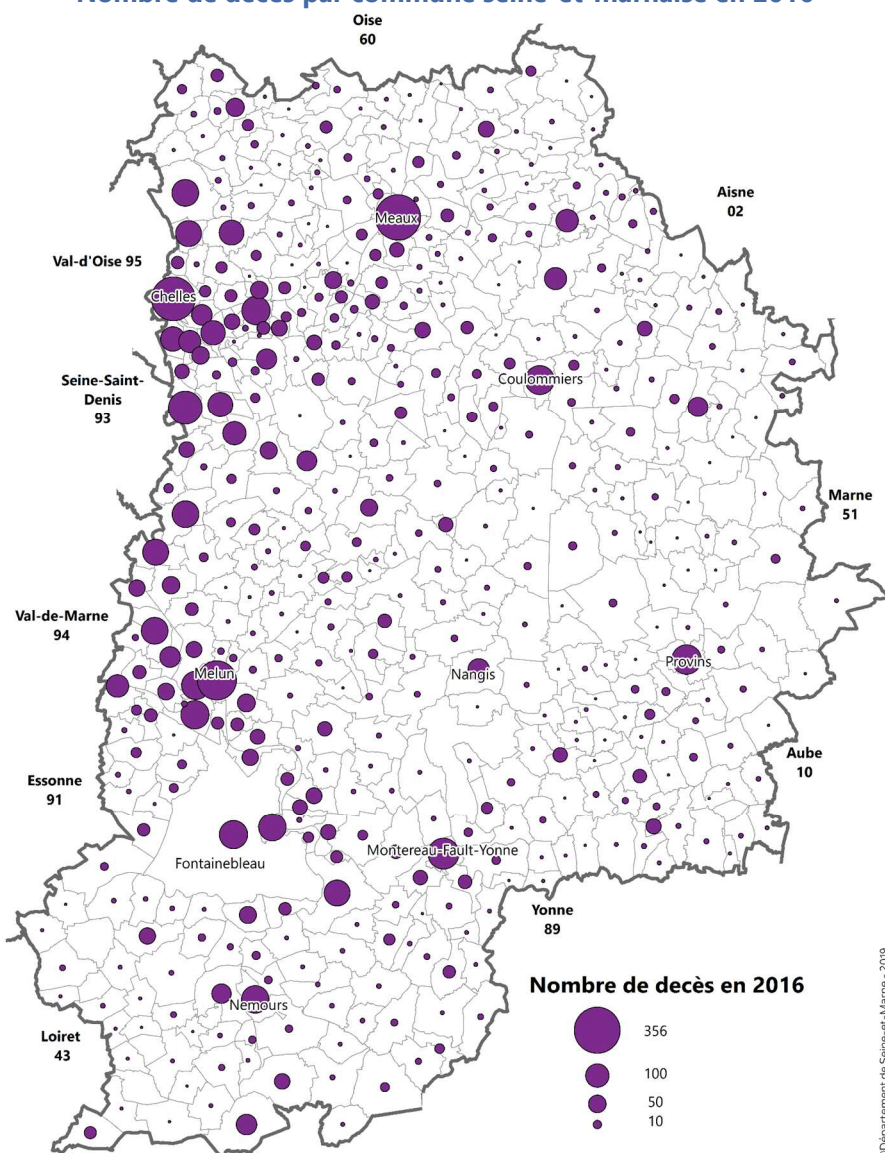
* Dpts de Petite Couronne : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne
 * Dpts de Grande Couronne : Yvelines, Essonne, Val-d'Oise

Evolution de l'Indicateur Conjonctuel de Fécondité de 1999 à 2016

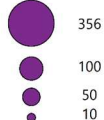


Sources : INSEE - RP et Etat Civil 1999-2016

Nombre de décès par commune seine-et-marnaise en 2016



Nombre de décès en 2016



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - D.Asselin / A.Arsayé - OCTOBRE 2019
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG / INSEE - Etat Civil 2016

0 2 4 6 8 Km

©Département de Seine-et-Marne - 2019

La Seine-et-Marne est un des départements de France métropolitaine où les naissances sont les plus nombreuses.

Avec 18 867 naissances domiciliées sur le territoire seine-et-marnais en 2016 et un taux brut de natalité de 14,4‰, le département est ainsi 7ème. Cette dynamique est en lien avec le reste de la région Ile-de-France : les 5 premiers départements de ce classement sont également franciliens.

En revanche, à comparaison du reste de la région, **les mères seine-et-marnaises sont plus jeunes à la naissance de leurs enfants** : alors qu'en Ile-de-France, elles sont âgées en moyenne de 31,2 ans, en Seine-et-Marne, elles n'ont, en 2016, que 30,4 ans. Cet âge rapproche le département de la moyenne nationale.

Le nombre d'enfants par femme tend fortement à diminuer dans le département ces 5 dernières années : l'Indicateur Conjonctuel de Fécondité (ICF) a baissé plus rapidement entre 2011 et 2016 que pour les autres départements de Grande Couronne passant ainsi de 2,15 à 2,01, ce qui rapproche la Seine-et-Marne de la moyenne régionale.

La répartition des naissances sur le territoire départemental est à mettre en corrélation avec la taille des communes et l'âge des populations : c'est au Nord-Ouest que se concentrent les naissances où la population est déjà la plus nombreuse et la plus jeune.

Classement des départements de France (hors DOM-TOM) selon leur taux brut de migration annuel moyen entre 2011 et 2016

Classement	Département	Taux brut de migration sur la période 2011-2016	Solde migratoire en 2016
1er	Corse-du-Sud	58,9‰	+ 8 781
2ème	Gironde	53,0‰	+ 79 689
3ème	Pyrénées-Orientales	51,2‰	+ 23 591
...
55ème	Calvados	3,6‰	+ 2 483
56ème	Seine-et-Marne	3,4‰	+ 4 572
57ème	Côte-d'Or	2,9‰	+ 1 558
...
95ème	Hauts-de-Seine	-33,0‰	-52 468
96ème	Paris	-61,1‰	-136 070

Sources : INSEE – RP 2011-2016

Taux brut de migration :
Le taux brut de migration est le **rapport du solde migratoire de l'année sur la population totale de l'année.**

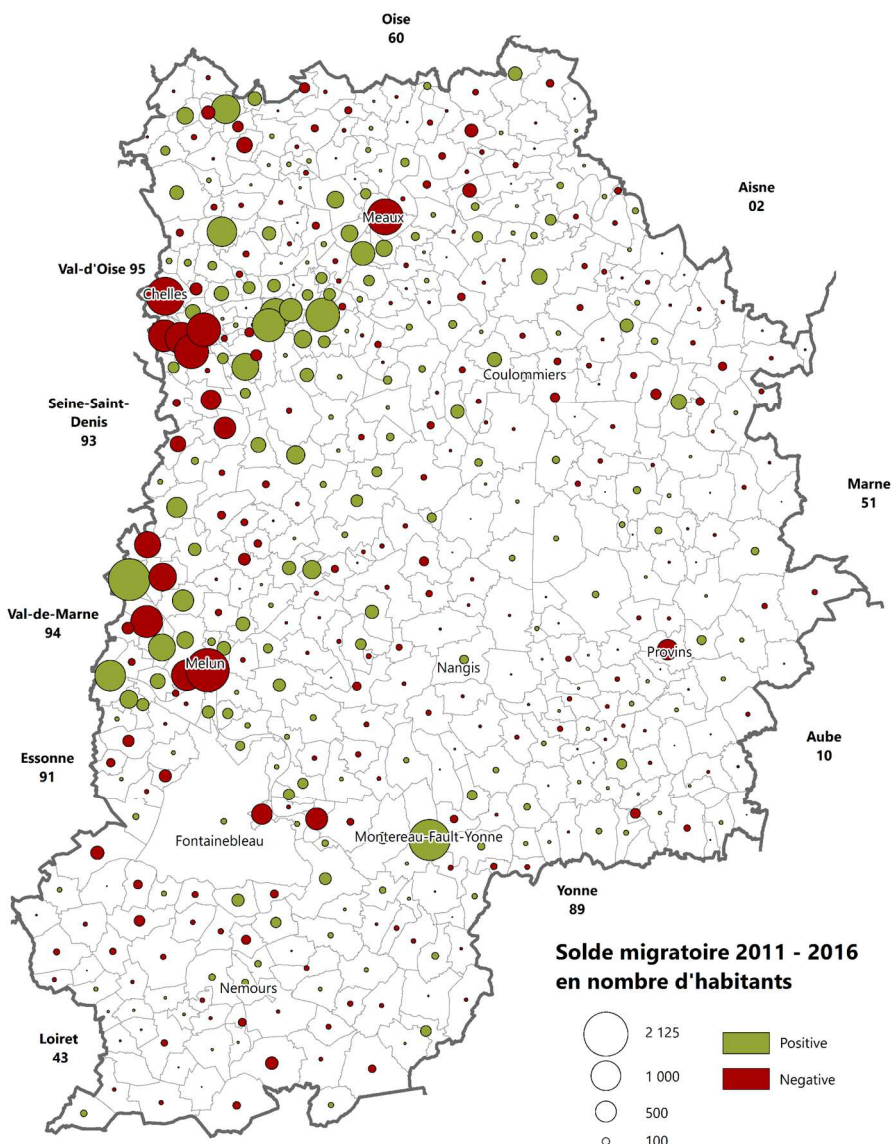
2 méthodes pour calculer le solde migratoire :

Le solde migratoire (voir définition p.9) peut être calculé de 2 manières :

- le solde migratoire apparent est égal à **la différence entre la variation de la population et le solde naturel** (naissances-décès)

- les flux migratoires sont calculés à partir de la question du recensement **"Où habitiez-vous le 1er janvier x années plus tôt ?"**. Cette question permet de compter les flux selon leur origine et leur destination.

Solde migratoire par commune seine-et-marnaise entre 2011 et 2016



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DSIN - D Asselin / A Arsaye - OCTOBRE 2019
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG / INSEE - RP 2016

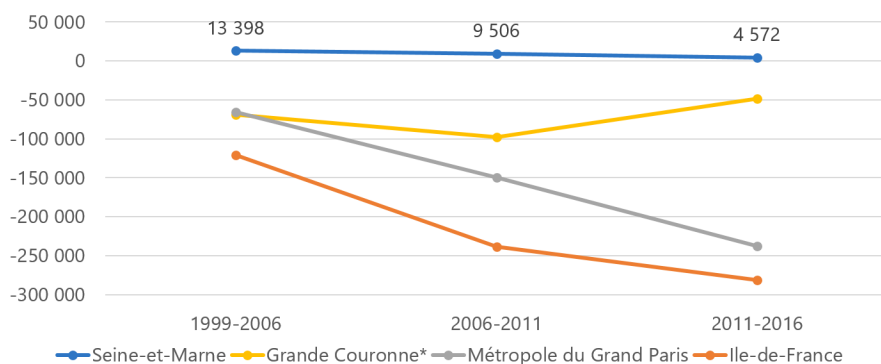
La Seine-et-Marne connaît une des plus fortes croissances démographiques de France (voir p.8-9). Cette dynamique est surtout portée par le solde naturel depuis les années 1990. Le solde migratoire n'a cessé de diminuer, passant de +117 458 sur la période 1968-1975 à +4 572 sur la période 2011-2016. Ainsi, **la Seine-et-Marne se place en milieu de classement des départements selon leur taux brut de migration en 2016.**

Cependant, le département continue à attirer et le nombre d'entrées reste supérieur au nombre de sorties du territoire : son solde migratoire est sur la période 2011-2016 supérieur aux autres départements de Grande Couronne et à l'Ile-de-France dans son ensemble qui présentent, eux, des soldes migratoires négatifs.

Les principaux échanges migratoires avec la Seine-et-Marne se réalisent surtout **entre communes seine-et-marnaises, avec la Métropole du Grand Paris et avec les départements français hors Ile-de-France et hors départements limitrophes.**

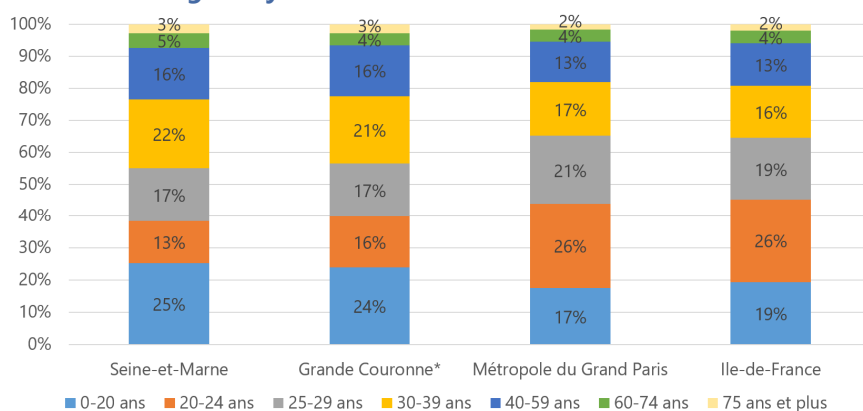
Les nouveaux arrivants dans le département sont **soit très jeunes (entre 0 et 20 ans), soit ont au-delà de 30 ans**, ce qui peut être mis en corrélation avec l'arrivée de jeunes couples avec enfants. Au contraire, la tranche 20-29 ans est sous-représentée, ce qui peut être rapproché des jeunes en études supérieures ou jeunes actifs davantage attirés par la Petite Couronne.

Evolution du solde migratoire de 1999 à 2016



Sources : INSEE – RP 1999-2016

Age moyen des nouveaux arrivants en 2016



Sources : INSEE – RP 2016

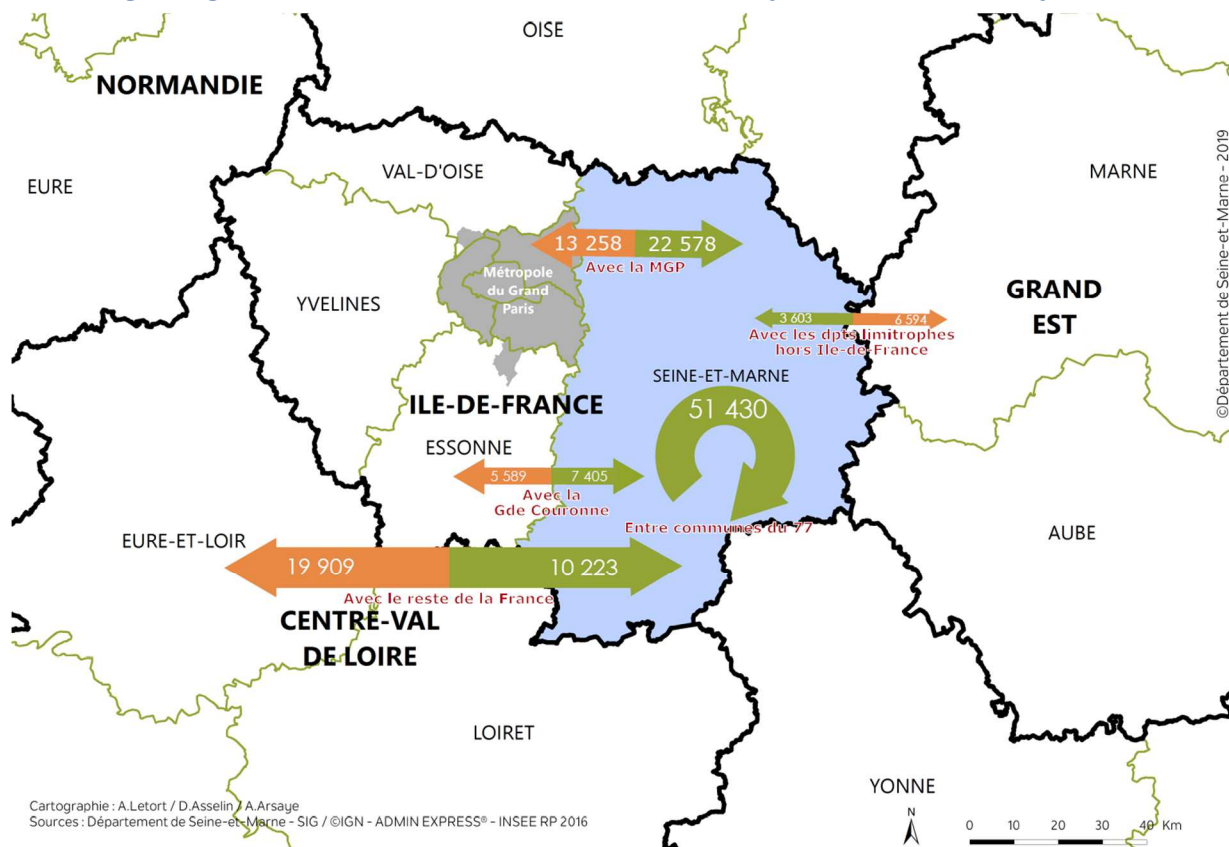
* Grande Couronne : Yvelines, Essonne, Val-d'Oise (excepté les 6 communes d'Essonne et la commune du Val-d'Oise appartenant à la Métropole du Grand Paris)

Regardons de plus près certains cas particuliers :

- **Montereau-Fault-Yonne** : cette commune qui connaît depuis 1982 une baisse constante de sa population a vu **cette tendance totalement s'inverser sur la dernière période 2011-2016 avec un taux d'évolution annuel moyen de 3,2%**. Son solde naturel reste constant depuis 1968. Ce retournement de tendance est **exclusivement dû à son solde migratoire qui était jusqu'à 2011 négatif et qui depuis est positif** : la ville a gagné 1 888 habitants entre 2011 et 2016 seulement grâce aux migrations.

- il est également à noter que certaines communes, qui, au **global connaissent une augmentation de leur population, ont un solde migratoire négatif**. Parmi elles, on remarque les **3 plus grandes communes du département** (Meaux, Chelles et Melun), mais aussi certaines communes des villes nouvelles comme Champs-sur-Marne ou Torcy pour **Marne-la-Vallée** et Savigny-le-Temple, Combs-la-Ville ou Moissy-Cramayel pour **Sénart**. Ces communes ne connaissent une croissance démographique que **grâce à un fort solde naturel positif**.

Echanges migratoires avec la Seine-et-Marne entre le 1er janvier 2015 et le 1er janvier 2016



**Classement des départements de France (hors DOM-TOM)
selon leur population projetée en 2050 (scénario central)**

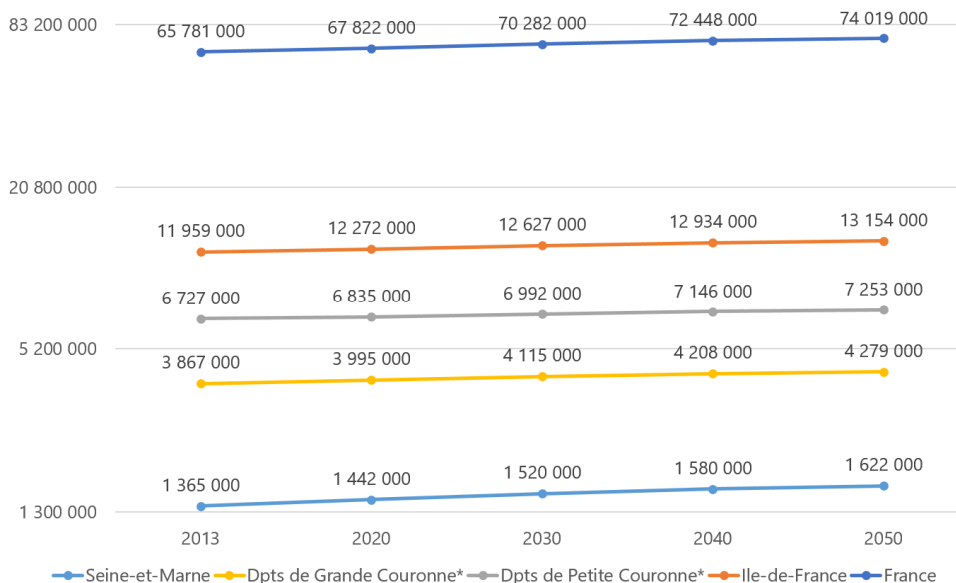
Classement	Département	Population projetée en 2050	Population en 2016	Classement en 2016
1er	Nord	2 750 000	2 603 723	1er
2ème	Paris	2 221 000	2 190 327	2ème
3ème	Rhône	2 208 000	1 835 903	4ème
4ème	Bouches-du-Rhône	2 145 000	2 019 717	3ème
5ème	Gironde	1 968 000	1 566 679	7ème
6ème	Hauts-de-Seine	1 868 000	1 603 268	6ème
7ème	Loire-Atlantique	1 774 000	1 380 852	11ème
8ème	Haute-Garonne	1 767 000	1 348 183	13ème
9ème	Seine-Saint-Denis	1 663 000	1 606 660	5ème
10ème	Seine-et-Marne	1 622 000	1 397 665	10ème
11ème	Yvelines	1 557 000	1 431 808	9ème
...
95ème	Creuse	122 000	119 502	95ème
96ème	Lozère	87 000	76 422	96ème

Sources : INSEE – RP 2016 – OMPHALE 2017

D'ici à 2050, la Seine-et-Marne devrait compter 1 622 000 habitants selon les dernières projections démographiques de l'INSEE, soit 257 000 habitants de plus qu'en 2013, année de référence choisie par l'INSEE pour obtenir ces résultats. Le département resterait ainsi à la 10ème place, comme en 2016. En Ile-de-France, comme aujourd'hui, **il continuerait également à être le département à la plus forte croissance démographique** (+0,47% en moyenne par an).

Les naissances deviendraient le seul moteur de la croissance démographique du département. Par rapport à la période 2011-2016, la contribution du solde naturel à la croissance démographique du département devrait baisser de 0,2 points (pour atteindre 0,6% en moyenne annuelle) et le solde migratoire deviendrait négatif.

La population départementale devrait augmenter pour toutes les classes d'âge sauf pour les plus jeunes (0-4 ans). Les plus forts taux de croissance sont à prévoir pour les personnes de plus de 60 ans : **le vieillissement de la population devrait s'accroître.**



Evolution de la population projetée entre 2013 et 2050 (scénario central)

Sources : INSEE – RP 2016 – OMPHALE 2017

* Dpts de Petite Couronne : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

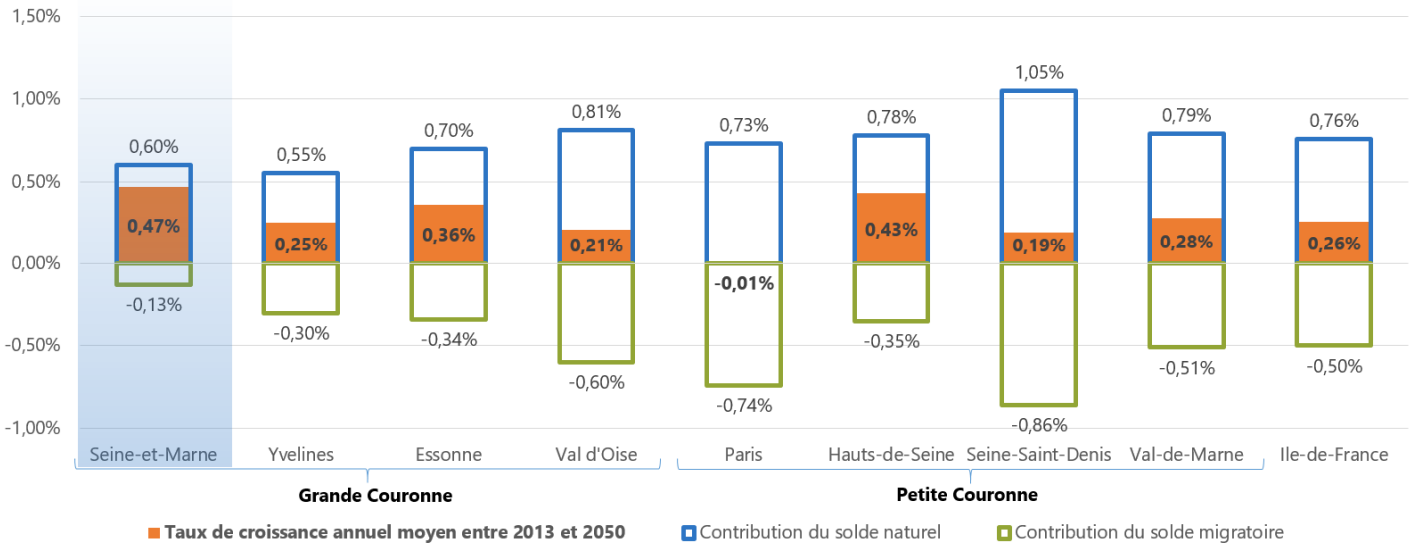
* Dpts de Grande Couronne : Yvelines, Essonne, Val-d'Oise

Les projections démographiques :

Les projections démographiques sont un modèle statistique permettant à partir des données des derniers recensements de **projeter** le nombre d'habitants d'une zone, par âge et par sexe pour les années futures (**et non de prévoir l'avenir**). Les résultats sont obtenus **en prolongeant les tendances passées des 3 composantes suivantes : les naissances, les décès et les migrations**. Le modèle permet de moduler ces 3 composantes afin de proposer des projections selon diverses hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations. Dans cette publication, les résultats sont issus du **scénario central** donné par l'INSEE qui se base sur les hypothèses suivantes pour les projections à l'échelle française :

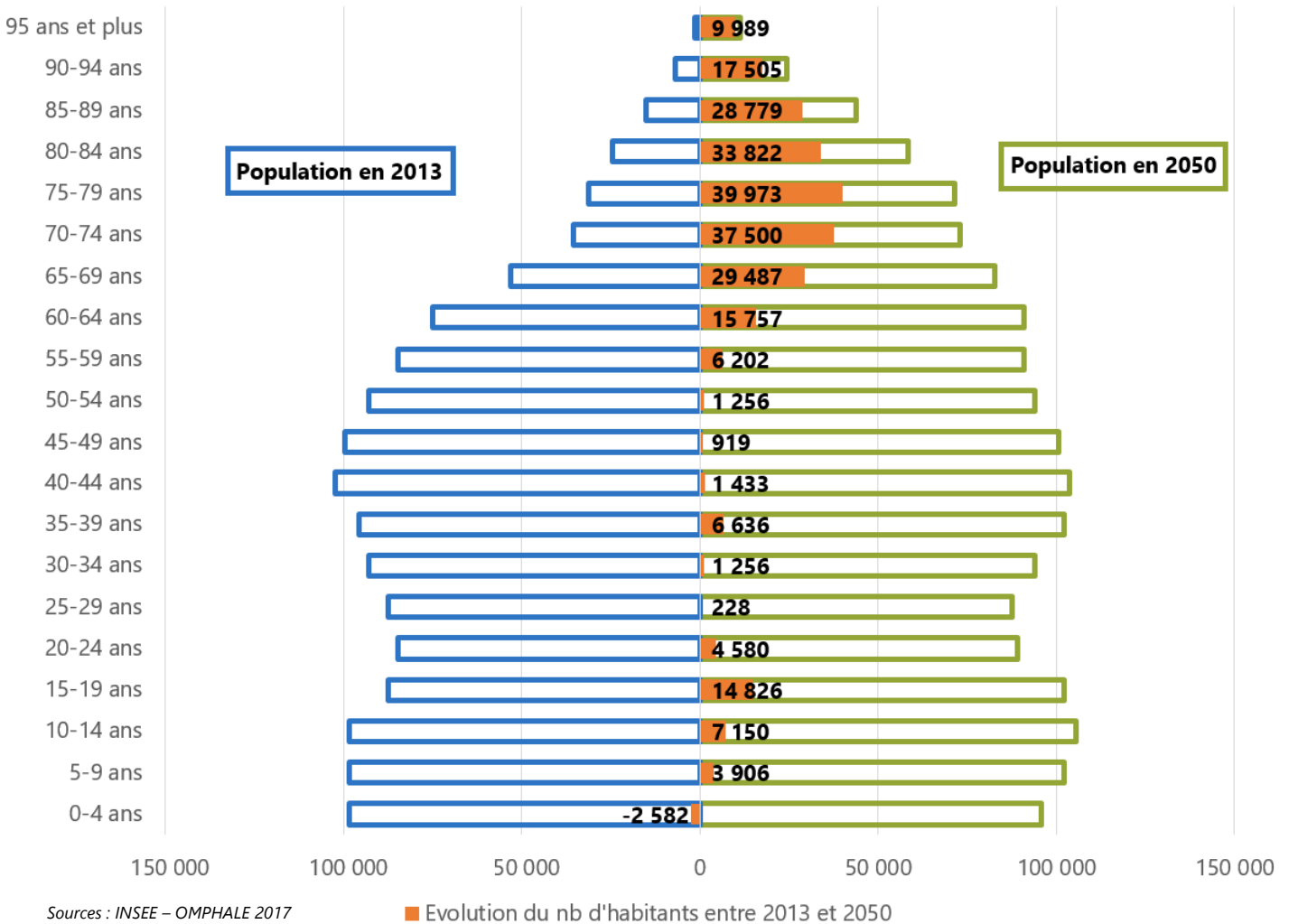
- Indicateur Conjoncturel de Fécondité à 1,95 enfant par femme de 2013 à 2070 et âge moyen à la maternité atteignant 32 ans en 2040 ;
- Espérance de vie en 2070 de 93 ans pour les femmes et 90,1 ans pour les hommes ;
- Solde migratoire constant à +70 000 personnes par an de 2013 à 2070.

Taux d'évolution annuel moyen de la population projetée entre 2013 et 2050 et contribution du solde naturel et du solde migratoire



Sources : INSEE – OMPHALE 2017

Pyramide des âges en 2013 et en 2050 en Seine-et-Marne



Sources : INSEE – OMPHALE 2017

Evolution du nb d'habitants entre 2013 et 2050

LES SEINE-ET-MARNAIS : DÉMOGRAPHIE ET DYNAMIQUES DE POPULATION

SEINE-MARNE
LE DÉPARTEMENT

Le recensement de 2016...mais pourquoi pas 2019 ?

Cette publication est basée sur les données du recensement de la population de l'INSEE, millésime 2016. Mais pourquoi, en 2019, ne disposons-nous pas de données plus récentes ?

*Le recensement 2016 est en réalité **issu des 5 enquêtes annuelles réalisées auprès de la population française par les agents recenseurs de l'INSEE de 2014 à 2018**. Sur ces 5 années, toute la population française a été recensée. Le recensement "millésime 2016" **regroupe donc toutes les données récoltées "autour" de cette année 2016 : de 2014 à 2018**. De fait, le recensement 2016 intègre en partie des données très récentes, datant de l'année dernière, en 2018. Cette méthode de récolte permet d'obtenir, tous les ans, des données actualisées.*

Une publication réalisée en mode transversal et collaboratif

La conception de cette publication a été le fruit d'une collaboration entre différents services du Département de Seine-et-Marne :

*- Directeur de la publication : **Simon BACIK**, Secrétaire Général de la DGS*

- Equipe de rédaction :

*- **Ludovic MILIC**, Chef de service de l'Observatoire Départemental*

*- **Antoine LETORT**, Chargé d'études démographe à l'Observatoire Départemental*

*- **Axel ARSAYE**, Administrateur de données / Géomaticien à l'Observatoire Départemental*

*- **Denis ASSELIN**, Chargé de mission SIG et qualité, à la DSIN*

*- **Ellénie KODOCHRISTOS**, Cheffe de projet à la Mission Observation des Territoires de la DADT*

*- **Quentin BOLLE**, Chargé d'études à la Mission Observation des Territoires de la DADT*



**DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE**
Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN CEDEX